

Le premier acte que l'on trouve inscrit aux archives de Beaumont est daté du 20 novembre 1692. C'est le baptême de Marie-Thérèse Portelance, fille de Jean Roy dit Portelance et de Anne Forgues.

L'église construite en 1694 devait subsister jusqu'en 1733.

Le 19 mai 1721, l'intendant Michel Bégon rendait l'ordonnance qui suit (1) :

“Sur la requête à nous présentée par le Sieur Chasle, prêtre, missionnaire, de la paroisse de St-Etienne, seigneurie de Beaumont, faisant en cette partie pour Jacques Guay, Mathurin Labrecque et Antoine La Casse, marguilliers en charge de l'œuvre et fabrique de la dite paroisse, contenant que leur église qui est bâtie en la dite seigneurie est en si mauvais état qu'elle menace ruine, les soles et poteaux étant entièrement pourris, que comme il est nécessaire d'en construire une nouvelle de pierre au lieu et place de l'ancienne qui est de bois, et auparavant de commencer cet édifice, de faire un plan de la dite église, et un état estimatif pour parvenir à la répartition de ce que chacun devra contribuer pour la construction et perfection de cet édifice par rapport aux terres que chaque habitant de la dite seigneurie y possède, il nous demande qu'il nous plaise ordonner qu'assemblée des habitants de la dite seigneurie sera faite au premier jour de dimanche ou de feste issue de vespres au presbytère de la dite paroisse pour en présence du suppliant, du seigneur et marguilliers choisir et nommer quatre des principaux habitants de la dite paroisse lesquels feront faire un plan et état estimatif pour la perfection et construction de la dite église pour ensuite faire un état de répartition de ce que le seigneur et chacun des dits habitants seront tenus de contribuer pour la dite bâtisse, à quoi ayant égard vu la dite requête :

“ Nous ordonnons qu'à la diligence des marguilliers en charge de la paroisse de St-Etienne en la seigneurie

(1) R^e gistre d'ordonnances des intendants vol. 7. B.